L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE.

France.

MESSAGE

De M. le Président de la République.

Messieurs,

Après une séparation de trois mois, pendant laquelle l'œuvre de réparation que vous nous aviez confiée n'a pas été interrompue un seul instant, nous venons remplir le devoir annuel que nous imposent les institutions républicaines, et vous exposer la véritable situation du pays, le bien et le mal n'étant ni exagérés ni déguisés.

Le calme sur lequel vous comptiez, et dont vous aviez donné l'exemple en vous interdisant toute discussion irritante au moment de vous séparer, ce calme s'est maintenu. Nous avions promis de faire respecter la représentation nationale dans la mesure de nos pouvoirs légaux, et nous n'avons pas souffert qu'il fût porté atteinte au respect dont elle doit être entourée; car, dans ce pays bouleversé par les révolutions et par la guerre, que resterait-il debout si la souveraineté nationale, ici représentée aussi légitimement qu'elle le fut jamais, n'était l'autorité suprême, source de toutes les autorités, partout respectée, et quand elle a parlé, partout obéie?

Mais, nous pouvons l'affirmer, sauf d'inévitables incidents, ce respect a été maintenu et vous reprenez paisiblement vos siéges de législateurs et de légitimes représentants de la souveraineté nationale.

Tout en nous attachant à maintenir l'ordre, nous n'avons cessé de veiller au cours régulier des affaires, à la stricte observation des lois, au développement de la grande opération financière qui doit aboutir à la libération du territoire, à l'évacuation des départements qui devaient être les premiers affranchis, à la réorganisation des nouveaux impôts, à la réorganisation de notre sage et vaillante armée, à la marche de nos négociations commerciales, enfin à la pacifique et amicale direction de nos relations avec les deux mondes.

Pendant ce temps, le pays travaillait de son côté avec cette activité qui ne l'abandonne jamais, qui est en ce moment la puissante réparatrice de nos malheurs, et qui, cette année, nous procurera un mouvement commercial supérieur à ce qu'il avait été dans les temps prospères. Ne quittons pas ce sujet sans remercier la Providence, qui, dans ce moment d'immenses sacrifices, nous a envoyé les plus belles récoltes que nous ayons obtenues depuis un quart de siècle, ce qui nous a aidés à solder une partie des sommes que nous devions acquitter au dehors. Et ici, messieurs, il n'y a à remercier que Dieu, souverain auteur de toutes choses, qui, tour à tour, instruit, soutient, relève quand il lui plaît, les nations qui ont failli, et n'ont désespéré ni de lui, ni d'elles-mêmes!

Permettez-moi, messieurs, de ne pas m'en tenir à des énonciations générales, et d'entrer dans quelques détails sur nos affaires les plus essentielles.

....

Nous venons, messieurs, de vous faire connaître exactement la véritable situation du pays, et nous nous sommes étendus spécialement sur sa situation financière et commerciale, parce que c'est celle qui importe le plus à notre crédit, et que le crédit constitue, à côté de notre armée qui se réorganise avec une singulière promptitude, les deux éléments de notre puissance. Ainsi, après la guerre la plus malheureuse, après la guerre civile la plus terrible, après l'écroulement d'un trône qu'on avait cru solide, la France a vu toutes les nations empressées de lui offrir leurs capitaux, son crédit mieux établi que jamais, 3 milliards acquittés en deux ans, la plus grande partie de ces sommes transportées au dehors sans trouble dans la circulation, le billet de banque accepté comme argent, les impôts, quoique accrus de près d'un tiers, acquittés sans ruine pour le contribuable, l'équilibre financier rétabli ou près de l'être, 200 millions consacrés à l'amortissement, et l'industrie, le commerce, s'augmentant de plus de 700 millions en une seule année!

Ces résultats que nous n'oserions pas remettre sous vos yeux, s'ils n'étaient pas la preuve frappante de la force vitale du pays, à quoi les devons-nous, messieurs? nous les devons à une cause, à une seule, au maintien énergique de l'ordre! Oui, c'est l'ordre qui a fait qu'au lendemain de la guerre étrangère, au lendemain de la guerre civile, les soldats étrangers occupant notre sol, les ruines de nos cités fumant encore, c'est l'ordre, je le répète, énergiquement maintenu qui a pu permettre que la France donnât autant de produits, et fût entourée d'autant de crédit qu'aux époques les plus prospères de son existence.

Je ne cesserai, messieurs, de le redire, si vous n'aviez été en pleine possession de l'ordre, cette guerre sans égale en revers, ce cruel démembrement de notre territoire, ces charges effrayantes qui semblaient au-dessus de nos forces, ce trône tombé sous le poids de ses fautes, cette antique forme de la monarchie, sous laquelle nous étions habitués à vivre tout à coup disparue, cette forme nouvelle de la République, qui d'ordinaire inquiète les esprits dès qu'elle apparaît, tout cela, fondant à la fois sur notre pays surpris, désolé, tout cela pouvait devenir un irréparable désastre! Avec l'ordre, au contraire, nos ateliers se sont rouverts, les bras ont repris leur activité, les capitaux étrangers, loin de nous fuir, les capitaux français, loin de se cacher, sont revenus vers nous; le calme a reparu avec le travail, et déjà la France relève la tête, supporte sans les oublier d'inconsolables douleurs, et, chose surprenante encore une forme de gouvernement qui d'ordinaire la troublait profondément, commence à entrer peu à peu dans ses habitudes, ne l'empêche pas au moins de revenir à la vie, à l'espérance, à la confiance, confiance qu'elle inspire aux autres en l'éprouvant elle-même!

Et puisque j'approche inévitablement des sujets brûlants du jour, je dirai à ceux qui depuis longtemps ont donné leur foi à la République, comme à l'idéal de gouvernement le plus conforme à leur pensée, et le plus approprié à la marche des sociétés modernes, je leur dirai: "C'est par vous surtout que l'ordre doit être passionnément désiré; car si la République, déjà essayée à deux reprises et sans succès, peut réussir cette fois, c'est à l'ordre que vous le devrez. Faites-en donc votre œuvre, votre souci de tous les jours! Si l'exerci-

Le nombre lui-même a besoin de repos, de sécurité, de travail. Il peut vivre d'agitations quelques jours; il n'en vit pas longtemps. Après avoir fait peur aux autres, il prend peur de lui-même; il se jette dans les bras d'un maître d'aventure, et paye de vingt ans d'esclavage quelques jours d'une désastreuse licence. Et cela, il l'a fait souvent, vous le savez, et ne croyez pas qu'il ne soit pas capable de le refaire encore. Il recommencera cent fois ce triste et humiliant voyage de l'anarchie au despotisme, du despotisme à l'anarchie, semé de hontes et de calamités, où la France a trouvé la perte de deux provinces, une dette triplée, l'incendie de sa capitale, la ruine de ses monuments et ce massacre des otages qu'on n'aurait jamais cru revoir!

ce de certains droits qui appartiennent aux peuples libres peut inquiéter le pays, sachez y renoncer momentanément et faites à la sécurité publique ce sacrifice qui profitera surtout à la République. S'il était possible de dire que l'ordre n'est pas un intérêt égal pour tous, j'oserais affirmer qu'il est votre intérêt essentiel à vous, et que lorsque nous travaillons à le maintenir, nous travaillons pour vous presque plus que pour nous-mêmes."

Messieurs, les événements ont donné la République; et remonter à ses causes pour les discuter et pour les juger serait aujourd'hui une entreprise aussi dangereuse qu'inutile. La République existe; elle est le gouvernement légal du pays; vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée par vous, il y a quelques mois, lui donnait le titre de République conservatrice. Emparons-nous de ce titre, et tâchons surtout qu'il soit mérité.

Tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait point. La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. La France ne veut pas vivre dans de continuelles alarmes: elle veut pouvoir dormir en repos, afin de travailler pour se nourrir, pour faire face à ses immenses charges; et si on ne lui laisse pas le repos dont elle a indispensablement besoin, quel que soit le gouvernement qui lui refusera ce repos, elle ne le souffrira pas longtemps! Qu'on ne se fasse pas d'illusions! On peut croire que grâce au suffrage universel, et appuyé ainsi sur la puissance du nombre, on pourrait établir une république qui serait celle d'un parti! Ce serait là une œuvre d'un jour.

Je vous en conjure, messieurs, n'oubliez pas ces termes si terriblement liés l'un à l'autre: République agitée d'abord; puis retour à un pouvoir qu'on appelle fort, parce qu'il est sans contrôle, et avec l'absence du contrôle, la ruine certaine et irrémédiable. Oui, rompons la chaîne fatale qui lie ces termes funestes, et [illegible] au lieu d'agiter; faisons à la sécurité générale les sacrifices nécessaires, faisons même ceux qui sembleraient excessifs: et surtout ne laissons pas entrevoir le règne d'un parti; car la République n'est qu'un contre-sens, si au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti, quel qu'il soit. Si, par exemple, on veut la représenter comme le triomphe d'une classe sur une autre, à l'instant on éloigne d'elle une partie du pays, une partie d'abord et le tout ensuite.

La Révolution de 1789 a été faite pour qu'il n'y eût plus de classes, pour qu'il n'y eût dans la nation que la nation elle-même, la nation une, vivant tout entière sous une même loi, [illegible]

Non qu'on l'ait fait du drapeau tricolore qu'il ferait le tour du monde. Longtemps, à la suite d'[illegible], il s'est promené victorieux chez les nations européennes; mais les œuvres matérielles ont péri, ses œuvres morales subsistent et sont la plus solide de la France, bien plus que des conquêtes qui, selon les hasards de la fortune, [illegible] d'un désastre à un autre.

Quant à moi, je ne comprends, je n'admets la République qu'en la prenant comme elle doit être, comme le gouvernement de la nation, qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'y ayant pas réussi, par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend enfin le parti de se régir elle-même, elle seule, par ses élus librement, sagement désignés, sans acception de partis, de classe, d'origine, ne les cherchant ni en haut, ni en bas, ni à droite, ni à gauche, mais dans cette lumière de l'estime publique, où les caractères, les qualités, les défauts se dessinent en traits impossibles à méconnaître, et les choisissant avec cette liberté dont on ne jouit qu'au sein de l'ordre, du calme et de la sécurité.

Deux années écoulées sous vos yeux, sous votre influence, sous votre contrôle, dans un calme presque complet, peuvent nous donner l'espérance de fonder cette République conservatrice, mais l'espérance seule; et qu'on ne l'oublie pas, il suffirait de la moindre faute pour faire évanouir cette espérance dans une désolante réalité.

Permettez-moi d'ajouter une dernière réflexion. Ce n'est pas à la France seule que la République a besoin d'inspirer confiance, c'est au monde. Quoique vaincue, la France n'a pas cessé d'attirer, de fixer les regards des nations qui s'alarment ou se rassurent selon ce qui se passe chez elle; et cette attention inquiète n'est qu'un hommage rendu à son influence sur les peuples.

Nous entendons dire quelquefois: La France est isolée! Et la plupart du temps ce n'est chez les partis qui le disent qu'une illusion de leur orgueil. Les gouvernements étrangers ont eu à d'autres époques un penchant à se mêler des affaires intérieures des pays voisins; mais de cruelles expériences les ont éclairés et ils n'y songent plus. Mais ils sont maîtres de leur estime, et personne ne peut se passer de l'estime d'autrui. L'homme a besoin de l'estime de l'homme, et les nations ont besoin de l'estime des nations. Un jour vient d'ailleurs où l'on a besoin d'appui moral au moins, et on ne le trouve que lorsqu'on l'a mérité.

Les gouvernements étrangers sont assez éclairés aujourd'hui pour ne voir dans la France que la France elle-même. Est-elle ordonnée, elle convient à tous; est-elle non-seulement ordonnée, mais forte, elle convient à ceux qui désirent un juste équilibre entre les puissances de l'univers. Or, j'ose affirmer que les efforts que la France a faits depuis bientôt deux ans lui ont valu une estime dont elle a déjà reçu de nombreux témoignages. Et ce n'est pas à tel ou tel parti, à tel ou tel homme, que s'adressent ces témoignages, mais à la France, à la France seule, et à la conduite qu'elle tient pour réparer des fautes qu'elle n'a pas commises, mais qu'elle expie parce qu'elle les a laissé commettre. Eh bien! je le déclare, parce que j'ai, par devoir, les yeux sans cesse fixés sur l'Europe, la France n'est pas isolée, et il dépend d'elle d'être au contraire entourée d'amis confiants et utiles. Qu'elle soit paisible sous la République et elle n'éloignera personne. Qu'elle soit agitée sous une monarchie chancelante, et elle verra le vide se faire autour d'elle sous une forme de gouvernement aussi bien que sous l'autre.

Nous touchons, Messieurs, à un moment décisif. La forme de cette République n'a été qu'une forme de circonstance donnée par les événements, reposant sur votre sagesse et sur votre union avec le pouvoir que vous aviez temporairement choisi.—Mais tous les esprits vous attendent, tous se demandent quel jour, quelle forme vous choisirez pour donner à la République cette force conservatrice dont elle ne peut se passer.

C'est à vous de choisir l'un et l'autre.—Le pays, en vous donnant ses pouvoirs, vous a donné la mission évidente de le sauver, en lui procurant la paix d'abord, après la paix, l'ordre, avec l'ordre, le rétablissement de sa puissance, et enfin un gouvernement régulier. Vous l'avez proclamé ainsi, et dès lors c'est à vous de fixer la succession, l'heure de ces diverses parties de l'œuvre de salut qui vous est confiée. Dieu nous garde de nous substituer à vous! Mais, à la date que vous aurez déterminée, lorsque vous aurez choisi quelques-uns d'entre-vous pour méditer sur cette œuvre capitale, si vous désirez notre avis, nous vous le donnerons loyalement et résolûment.

Jusque-là comptez sur notre profond attachement au pays, à vous, à cette chose si belle et si chère à nos cœurs qui était avant nous, qui sera après nous, à la France, qui seule mérite tous nos efforts et tous nos sacrifices. Voici une grande, une décisive session qui s'ouvre devant vous; ce ne sera de notre part ni la déférence, ni le concours, ni le dévouement, ni la résolution qui manqueront au succès de votre œuvre, que Dieu veuille bénir, rendre complète et surtout durable, ce qui ne nous a pas encore été accordé depuis le commencement du siècle.

—On assure, dit la *Patrie*, que le gouvernement a résolu d'apporter une nouvelle économie dans le budget. On sait que la maison et le tombeau de Napoléon Ier à l'île de Sainte-Hélène sont gardés par un vieil officier français qui reçoit un supplément de solde ajouté à la retraite. Cette dépense serait supprimée: un sous-officier anglais serait chargé des fonctions de gardien. Par cette heureuse combinaison, l'ombre de l'empereur serait sous la surveillance de l'Angleterre comme l'empereur lui-même l'a été de son vivant.

—Plusieurs familles alsaciennes viennent d'être engagées pour se rendre dans nos possessions de l'Océanie, où de grands établissements agricoles nouveaux vont être fondés. Un de ces établissements sera créé dans le nord de la Nouvelle-Calédonie, sur une vaste concession faite à un ancien officier de marine, qui doit y organiser le mode de culture adopté en Australie.

Le vice-amiral de Gueydon, de son côté, en arrivant au chef-lieu de la colonie, a pris les mesures les plus actives pour être en état de recevoir, vers le 20 de ce mois, un groupe nombreux d'Alsaciens que le gouvernement se prépare à envoyer en Algérie.

LE RECRUTEMENT EN ALSACE-LORRAINE.—Les opérations du recrutement ont lieu actuellement en Alsace-Lorraine. Les listes d'inscription sont closes et le conseil de révision fonctionne. Il se compose d'un major président, d'un officier de l'intendance, d'un médecin-major; deux maires du canton lui sont adjoints. Il y a un conseil par *kreis* (cercle); ils se transporte successivement dans le chef-lieu de chaque canton.

Tous les inscrits sont appelés; il s'en présente 7 ou 8 sur 100, les autres ont émigré, et encore sur ce petit nombre presque tous sont impropres au service. Les rares jeunes gens qui sont déclarés bons pour le service sont désignés pour les régiments du train et des pionniers.

Les opérations s'accomplissent en silence; pas de bruit, pas de manifestations; dans quelques cantons seulement, les conscrits portent des rubans verts et des crêpes noirs.

L'autorité prussienne a annoncé que n'ayant pas besoin de tout l'actif, il y aurait en novembre un tirage au sort pour désigner les conscrits qui devront rejoindre de suite leurs régiments.

SERMON DANS LES CATACOMBES.—Hier, samedi, une longue file de visiteurs plus nombreux que de coutume, se prolongeait aux abords du pavillon de l'ancienne barrière d'Enfer où s'ouvre l'entrée des Catacombes. La presque totalité d'entre eux, selon l'habitude, étaient étrangers à Paris. A midi précis, l'entrée du souterrain leur était ouverte et tous y pénétraient, sous les regards du gardien et conducteur, en même temps, qui ne manquait pas de les compter un à un.

Le total des individus introduits dans les galeries était de 125. Le parcours des souterrains effectué à la lueur des torches, se trouvait être terminé à deux heures, lorsqu'on fut arrivé à leur sortie, située rue Dareau.

En ce moment, le gardien, se conformant aux règlements municipaux qui concernent l'exploration des Catacombes, se mit en devoir de vérifier le nombre des individus qui s'y étaient introduits, il en manquait cinq à l'appel.

—Évidemment, se dit le gardien, les cinq qui manquent se sont égarés dans les dédales des Catacombes, et il court incontinent à leur recherche. Quel ne fut pas son étonnement lorsque arrivé à l'Ossuaire, c'est-à-dire dans la partie la plus reculée et la plus lugubre des souterrains, de rencontrer ses cinq égarés, un clergyman et quatre de ses compatriotes anglais, ceux-ci écoutant religieusement ce dernier, leur débitant un sermon sur la mort, dont l'ossuaire leur offrait une image vivante.

UN PALETOT POUR BÉBÉ.—La scène se passe dans un des principaux magasins de Paris:

Entre une dame fort bien mise, une vraie grande dame. Elle demande à voir des étoffes pour paletots.

Le commis prend son échelle, et tire du velours d'un rayon.

—Non, fait la dame après examen. Le [illegible] aimerait cela. Voyons [illegible].

Le commis étale plusieurs pièces de [illegible] sur le comptoir.

—Trop épais, dit la dame après l'avoir tâté pendant dix minutes.. Montrez-moi du drap noir de dame!

[illegible]

—Décidément, dit tout à coup la dame, [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

LA MARQUISE DE DOUHAULT

—Par—

VICTOR PERCEVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

XVII—Suite.

Cependant, comme il s'était bien gardé de communiquer ses soupçons à son fils, comme il ne voulait apprendre la haine à ce jeune cœur [illegible], il l'avait laissé, jusqu'à un certain point, maître de sa conduite [illegible] pour le cas d'une rencontre avec les habitants du château.

Quant à lui, il avait son axiome tout prêt, toujours le même, celui qui l'avait fait autrefois considérer sur ces volumes comme un sauvage ou comme un maniaque.... Ce n'était pas même un axiome, car il s'occupait de réunir les éléments d'un dictionnaire d'histoire naturelle, et lorsque, d'aventure, il sortait de chez lui, c'était pour aller se faire, de la nature elle-même, un collaborateur infaillible.

Toutefois, en raison de leur réconciliation apparente devant le cercueil de la marquise, Lusignan avait un instant espéré la visite du comte. Il ne voyait là vaguement un moment qu'il fallait endurer; aussi, ne le voyant pas arriver, s'était-il présenté lui-même aux Aubiers.

Aux Aubiers, on l'avait éconduit sous le prétexte que M. le comte était souffrant et ne recevait personne.

Comme on n'avait pas pu prévoir sa venue, et que l'on n'était pas même allé demander à M. Des Aubiers s'il recevait ou s'il ne recevait pas, Lusignan ne pouvait pas s'offenser d'une consigne qui paraissait générale. Toutefois, son inquiétude s'en était accrue. La présence de Périne-la-Chaise aux Aubiers, en qualité de femme de charge, le tourmentait aussi, sans qu'il sût au juste pourquoi.... En ces situations, tout est sujet d'inquiétude, jusqu'aux plus insignifiantes circonstances, et c'est déjà là un châtiment préalable qu'inflige la justice de Dieu à ceux que n'a pas encore atteints la justice des hommes.

Maintenant, Lusignan aurait volontiers passé sa vie à Champignelles, pourvu que sa fille y fût; mais la liquidation de l'héritage le rappelait au Chasselet.... Un instant il avait songé à amener Diane avec lui; mais, outre que la saison était bien rigoureuse pour voyager, que ferait, au milieu de toutes ces perruques de procureurs, la jolie tête blonde de sa fille?

Ensuite, Diane avait insisté pour rester; Champignelles commençait à lui plaire; elle s'y acclimatait; chaque jour, elle y découvrait quelque attrait nouveau.... L'excellente miss y avait aussi ses bonnes habitudes, entre autres celle de s'y assoupir légèrement dans un grand fauteuil, vers les deux heures, après le dîner.

Rien ne l'eût empêché de conserver cette habitude au Chasselet; dormir là ou ici:... mais Diane avait peut-être ses raisons pour préférer que ce fût ici.

XVIII.

Nous sommes dans un atelier de couture de la Salpêtrière.

Voleuses, indigentes valides, filles soumises et insoumises, aliénées presque raisonnables, il y a là une centaine de femmes, uniformément vêtues d'une robe de laine noire et coiffées d'un bonnet blanc tout uni.

Assise sur une estrade, d'où elle domine toute la salle, sœur Angiole maintient l'ordre et le silence: tâche aride et presque irréalisable, car pendant qu'elle réprime d'un côté les chuchotements, de l'autre, bien entendu.

J'ai dit les rires étouffés.... mon Dieu, oui, on rit là comme ailleurs, l'habitude amène l'insouciance.

Cent femmes! et, sauf quelques-unes peut-être, de la pire espèce, la lie de leur sexe, le résumé de tous les vices et de tous les dévergondages!... quelque chose de bien autrement ignoble que le bagne et que la réunion des criminels les plus endurcis.

Perle dans cette fange, pauvres parmi ces harpies, madame de Douhault est là, assise au bout d'une table, non loin de la surveillante; ses pauvres petites mains, bleuies par le froid, enfonçaient à grand'peine l'aiguille dans de grosses chemises de toile écrue; peu habile à ce rude labeur, elle se pique bien souvent les doigts, et ne gagne pas toujours les six sous dont on rémunère sa bonne volonté.

Oui, en ne perdant pas trop son temps, cette [illegible] de quatre millions peut aller jusqu'à se faire un quart d'écu de rente par semaine.

Assise devant elle, une bonne brave femme — il s'en trouve partout — a tourné son siége de façon à ce que la marquise se puisse s'en servir comme d'un tabouret.

Cette femme, d'une cinquantaine d'années, tenait une auberge à Brest; elle avait été arrêtée et condamnée à dix-huit mois de prison pour avoir insulté un officier du port, en raison de bons de marine souscrits en sa faveur et qu'on ne voulait pas lui payer.

Rude écorce et main leste, soit, mais, dès peu à sa place aussi à la Salpêtrière, la mère de Brest—on lui avait donné ce sobriquet—s'était tout de suite dévouée à la marquise, elle lui rendait mille petits services; elle la sauvait des besognes sordides, elle prenait sa part de corvées; elle lui avait procuré, sur sa bourse, à elle, des pots de fleurs et un bouvreuil qui, de son chant doux et mélancolique, égayait un peu la froide cellule de madame de Douhault. Celle-ci s'était d'abord refusée à ce que sa compagne de captivité se mît ainsi en frais pour elle; mais la mère de Brest n'était pas Bretonne pour rien; elle s'était obstinée, et la marquise, persuadée qu'elle pourrait un jour ou l'autre s'acquitter, et au-delà, avait fini par se laisser faire.

Quand, parfois, les autres détenues s'avisaient de vouloir *gouailler* la grande dame, la mère de Brest levait la main, une main brune, sèche, nerveuse, et tout rentrait dans l'ordre.

Elle était, avec cela, d'une de ces bonnes gaîtés franches qui se communiquent; elle narguait bravement la mauvaise fortune. Elle avait un inépuisable répertoire de vieilles légendes et de vieilles chansons. En un mot, elle chassait les sombres pensées, elle ranimait l'espérance, elle réveillait le courage.... Madame de Douhault lui avait dû ses premières distractions, ses premiers sourires....

On apprend à souffrir; d'habitude, la douleur s'en va déclinant, comme l'écho qui s'éteint de colline en colline.... mais tout le contraire s'était produit pour la pauvre marquise; le coup une fois subi, les premiers jours de sa séquestration avaient été les moins durs; se croyant l'objet d'une méprise, elle avait espéré et attendu. N'allait-on pas recevoir ses lettres? Ce serait à qui, de ses parents ou de ses amis, accourrait le premier; tout s'éclaircirait. Ayant vu de près ces misérables bas-fonds de la société, elle n'en serait que plus heureuse ensuite par comparaison. Dieu ne lui avait peut-être infligé cette terrible épreuve que pour la rendre plus compatissante encore aux tortures d'autrui....

Pendant une semaine ou deux, les retards pouvaient à la rigueur s'expliquer; telle lettre pouvait avoir été oubliée, égarée; celui-ci pouvait être absent, celui-là malade.... Est-ce qu'on sait jamais! Toutefois, il commençait à paraître bizarre que, sur cinq ou six personnes auxquelles elle avait écrit, aucune ne lui donnât signe de vie.

Attendons, prions, espérons encore.

Dans ces cas-là, on passe successivement par toutes les suppositions; on commence par les plus plausibles; on finit par les plus absurdes.

Au bout du premier mois, la marquise se prit à penser que tout son paquet avait été remis à quelque employé négligent, qui, ne l'ayant pas fait partir en temps utile, l'avait supprimé plutôt que d'avouer son oubli.

Elle écrivit de nouveau. Et, pendant un autre mois, repassa par toutes les phases que nous venons de décrire.... après quoi sa situation lui apparut enfin dans toute son horreur.... Plus une seule lueur dans sa nuit! une agonie sans limite connue, éternelle peut-être; pas de défense possible, puisqu'elle n'était accusée de rien; plus de famille, plus d'amis, plus d'avenir, plus d'amour.... supprimée de la vie; descendue vivante dans une tombe.... pour tout horizon, de grands murs suintant le crime et le vice; pour toute société, des prostituées, des folles, des coupables.

Ah! si Dieu avait au moins permis le suicide!

L'hiver s'écoula ainsi, puis le printemps, puis toute l'année; chaque jour, il lui semblait sortir un peu plus de la vie et s'enfoncer sous terre.

Cependant, chaque jour aussi, on l'aimait, on la respectait davantage. Les premières faveurs, on les lui avait accordées d'instinct et sur la mine; maintenant elle les commandait par son attitude digne et réservée, par la douceur de son caractère, par l'autorité des bons conseils [illegible]

Marquise ou non, c'était à coup sûr une femme noble par le cœur et supérieure par l'éducation.

[illegible]

qui portait son nom, madame de Douhault se considérait comme moralement morte, lorsqu'un jour de la fin de juin 1789, la mère de Brest vint s'asseoir en face d'elle, sur un escabeau, et, les coudes sur les genoux, le menton dans les mains, pointa ses petits yeux gris sur la pauvre femme qui brodait.

—Qu'y a-t-il donc, mère de Brest? demanda la marquise, intriguée de ce regard dont la gaîté habituelle se voilait d'une sorte d'anxiété; un nouveau malheur! Hélas! mon Dieu, la série des désastres possibles est close pour moi, il faudrait qu'on en inventât de nouveaux.

—Il y a que je cherche un délit à commettre, répondit la Bretonne, et que je n'en trouve pas.

—Un délit! et pourquoi faire?

—Pour prolonger mon séjour ici.

—Le prolonger, juste ciel! Vous n'êtes donc pas charmée d'être bientôt libre?

—Dame! oui et non.... Vous le voyez, je pleure d'un œil et je ris de l'autre.... Je ris quand je songe à ma famille, à ma Bretagne, à mes matelots que je vais revoir, à l'air salé de l'Océan qui me manque depuis dix-huit mois. Je pleure quand je songe que vous n'allez plus avoir votre vieille mère de Brest pour vous rendre la vie un peu moins dure.

—Brave cœur! dit la marquise.

—Je me suis attachée à vous, quoi! D'abord je n'aime pas les injustices.... et pour un rien, voyez-vous, une fois de retour là-bas, je lui administrerais une seconde paire de taloches, à ce lieutenant qui n'a pas voulu me payer mes bons de marine.

—Calmez-vous, mère de Brest!

—Oh! je sais, ma bonne dame, ça ne les fera plus payer que la première fois.... au contraire.... mais, c'est si bon de tambouriner, à poings fermés, sur une méchante bête!

—Voulez-vous bien vous taire! heureusement que vous êtes aussi bonne que vous voulez avoir l'air mauvaise!

—J'avais rêvé à une chose: c'était de vous donner, au dernier moment, mes habits de Bretonne; mais il faudrait pouvoir vous donner aussi ma vieille tournure et ma peau tannée.

—Et, la chose fût-elle possible, vous avez cru que je consentirais?....

—Il l'aurait bien fallu.... mais, assez causé, n'en parlons plus; autant essayer de prendre la lune avec les dents, que de faire passer pour la mère de Brest la mignonne dame que vous êtes.... Pour lors, je me suis fourré dans la cervelle une nouvelle idée....

—Hélas! soupira madame de Douhault, une idée sans doute tout aussi impraticable que l'autre.... mais je ne vous en sais pas moins gré de vos intentions généreuses.

—Oh! celle-là est très praticable.... Toutes vos lettres sont restées en chemin, pas vrai? il n'y en a pas la queue d'une qui ait produit son effet. Eh bien, moi, je serai votre messagère.... mais il ne faudra en écrire qu'une, une bonne, bien tapée, à la personne que vous jugerez la plus capable de vous tirer de peine.

—Et du papier, chère excellente femme? Vous savez bien, si j'en demandais une feuille, il faudrait que j'en rendisse compte....

—Ah bien, oui!.... avec ça qu'on ne peut pas s'en passer de leur mauvais papier!.... et qu'il faut le payer encore! Tenez, madame, j'ai ruminé ça toute la nuit. Est-ce que la pelure de soie qui enveloppe vos broderies ne pourrait pas faire l'affaire?

—Si, à la rigueur, répondit madame de Douhault en qui surgissait une lueur d'espoir.

—Voici un bout de crayon, reprit la Bretonne; je l'ai trouvé dans la poche d'une robe que je viens de raccommoder pour l'infirmière.... C'est comme qui dirait une espèce de vol; mais, au jour du dernier jugement, je voudrais bien en avoir beaucoup comme celui-là sur la conscience, pour plaider ma cause devant le bon Dieu.

Dans le premier moment d'effusion, la marquise se crut délivrée. Oui, la liberté, sa mère, Adrien, son nom, sa fortune, le bonheur, tout était peut-être là, dans un petit carré d'étoffe, dans un brin de mine de plomb. La Providence se sert de tout; ne se complaît-elle pas souvent à obtenir d'immenses résultats par les plus chétifs moyens? Mais, bientôt, un scrupule vint gâter cette joie; les libérées étaient visitées à leur sortie; on ne leur faisait grâce d'aucune poche, ni d'aucun paquet; on palpait même les doublures; toute contravention était punie d'un surcroît de prison.... En rémunération des bons offices qu'elle en avait reçus, madame de Douhault pouvait-elle laisser courir ce danger à la mère de Brest?

Délicatesse d'une part, abnégation de l'autre, il y eut un long combat, duquel l'entêtée Bretonne finit par sortir en chantant victoire.

Du reste, sa cachette était bien trouvée, et très-probablement à l'abri des perquisitions.

—Voilà! dit-elle, en montrant un de ses gros souliers, dont la semelle était à moitié détachée de l'empeigne; que diriez-vous de ma boîte aux lettres? Ils sont malins les gabelous de la geôle, mais ce n'est pas à une vieille dure-à-cuire comme moi, qu'ils feront voir le tour; une fois le bout de papier là-dedans et la semelle recousue, ni vu ni connu, je t'embrouille.... bonsoir, les voisins!

La marquise pleurait de reconnaissance. Toute réflexion faite, ce fut à madame Jules de Polignac qu'elle résolut de s'adresser. La comtesse Jules, comme on appelait cette dernière, pour la distinguer de sa sœur Diane, était la favorite de la reine; elle avait été, de plus, liée d'amitié avec madame de Douhault; ces considérations réunies devaient l'emporter sur l'inspiration de son cœur, qui lui criait tout bas un autre nom: celui du comte Des Aubiers.

Puis, madame de Polignac était connue de tout le monde; qu'elle fût à Paris ou à Versailles la mère de Brest pourrait aller droit à elle, tandis qu'il aurait fallu chercher M. Des Aubiers, et moins le trouver. L'expédient de la vieille Bretonne réussit à merveille. On la visita de fond en comble; on la fit même se déchausser....

—Eh bien, quoi encore? demanda-t-elle, avec sa jovialité un peu brutale, aux gabelous de la geôle, comme elle les appelait; pourquoi que vous ne m'ôtez pas aussi la peau, pour regarder dessous?

Et, sans plus d'encombre, elle passa le guichet.

Pendant ce temps, la marquise priait: sa ressource suprême.

(A continuer.)

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD, [illegible]

Loterie de Numéros Simples.

[illegible] COMBINAISON.

GROS LOT [illegible] $50,000

[illegible]

Billets entiers: $10—coupons en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres devront être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président.

[illegible]

CIRCULAIRE.

Aux Marchands-Commissionnaires et aux Planteurs.

[illegible]

UNION OIL COMPANY,
LOUISIANA OIL COMPANY,
DELTA OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS' SONS,
BIENVILLE OIL WORKS COMPANY.

Nlle-Orléans, 20 novembre 1872.

SALON IMPERIAL,

134.......Rue de la Commune.......134

entre les rues Camp et St-Charles.

LES amateurs y trouveront un choix de Vins et de Liqueurs qui n'ont pas de supérieurs à la Nouvelle-Orléans.

Un somptueux LUNCH y est servi de 10 heures du matin à 1 heure.

EDW. PROPHET, Propriétaire.

Avis aux Dames.

J'AI reçu un grand assortiment de cheveux, CHATELAINES, BOUCLES, FRISETTES, BANDEAUX et CACHE-PEIGNES [illegible] BIJOUTERIE et des FLEURS ARTIFICIELLES. [illegible]

J. LEBB, Au No [illegible] de la rue des Remparts, entre les rues Commune et Gravier.

[illegible]

Cent piastres de récompense

UNE récompense de CENT PIASTRES [illegible]

G. T. BEAUREGARD, Président du Rail-road [illegible]
[illegible], Président du New-Orleans City Rail-road.
ALDEN McLELLAN, Président du Rail-road [illegible]
WM. LYND, Président du Rail-road des rues [illegible]
ARCHD. MONTGOMERY, Président du [illegible]
B. GARNETT, [illegible]

Saison de chasse de 1872-73.

F. CHARLEVILLE.

55.......Rue de Chartres.......55

IMPORTATION DIRECTE D'ARMES A FEU [illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, 280 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle institution, [illegible]

N. B.—Cette institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. M. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages [illegible]

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

M. SPILLMAN, Inventeur et Fabricant.

Au No 93 de la rue Baronne.

Lorenz, Bender & Brothers,

FABRICANTS DE RÉGULATEURS DE BIÈRE, PATENTÉS DE LORENZ.

[illegible]

Changement de Local.

W. A. K[illegible]

[illegible]

GARANTIES.

[illegible] PLUMES EN OR [illegible]

A. M. HILL & CO.,

[illegible]

L. MAC CARTHY,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Cigares de la Havane.

CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES,

A l'angle des rues

BIENVILLE ET VIEILLE LEVÉE,

Nouvelle-Orléans.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS [illegible] DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS [illegible]

P. GONTHIER,

[illegible]

IMPORTANT

Pour les Cafés et Salons de Bière.

[illegible] CINCINNATI LAGER BEER [illegible]

AUGUSTE COUTURIE,

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. [illegible]

C'est un Apéritif

[illegible]

Tous les Malaises

[illegible]

Détruire les Maladies

[illegible] NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

[illegible]

Le Sang

[illegible] NEWFOUNDLAND BITTER [illegible]

Quelle est la résultat qui vous intéresse?

[illegible]

Aussi les Femmes Nerveuses

[illegible] NEWFOUNDLAND BITTER [illegible]

Les Habitants des Campagnes

[illegible] NEWFOUNDLAND BITTER [illegible]

COGNAC.

COMANDON & Cie.

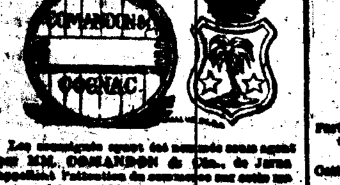

Les cognacs [illegible] MM. COMANDON & Cie. [illegible]

FINI & BASSETTI,

[illegible]

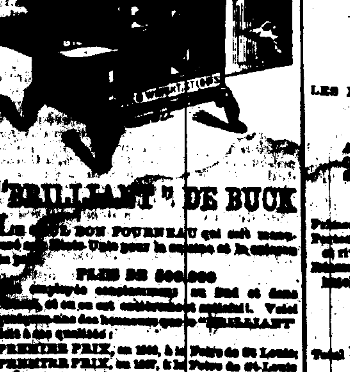

"BRILLIANT" DE BUCK

LE [illegible] FOURNEAU [illegible]

PRIX DE [illegible]

PREMIER PRIX, [illegible] à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, [illegible] à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, [illegible] à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, [illegible] à la Foire de St-Louis.

49.......RUE DU CAMP.......49

Et achetez un "BRILLIANT".

H. MÁLLER.

[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

[illegible]

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 30 nov.
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 14 déc.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarie, samedi, 28 déc.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York.

[illegible] L. GRAND & Cie, Agents.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits pour la traversée, [illegible] la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glasgow et New York.

Le LOUISIANA.......2,000 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA.......2,000 ton., Capt. [illegible]
L'ALABAMA.......2,000 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA.......2,500 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA.......2,500 ton., en voie de const.
Le GEORGIA.......2,500 ton., en voie de const.

De Liverpool—Le steamer

LOUISIANA,

Partira MERCREDI, 13 novembre.

Le steamer

MINNESOTA,

Partira MERCREDI, 27 novembre, [illegible]

[illegible]

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 38, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co., No. 2, Chapel street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO., No. 23, Great Clyde Street, Glasgow.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Southampton et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie.

Germania, Capt. Winzen,
Bavaria, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen.

De Hambourg.	Du Havre.	De la Havane.	De la Nlle-Orléans.
Nov. 20	Déc. 3	"Bavaria" Déc. 27	Janv. 5
Fév. 1	Fév. 4	"Vandalia" Fév. 7	Mars 11
Mars 1er	Mars 4	"Germania" Mars 7	Avril 9

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

[illegible]

WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents Généraux, [illegible] rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux de Passage, 61 Broadway, New York.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD [illegible]

[illegible]

PRIX DU PASSAGE

[illegible]

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

[illegible]

SHERMAN.......Capt. Thos. Halsey.
GENL. MEADE.......Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES.......Capt. M. B. Crowell.
MISSISSIPPI.......Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS.......Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. R. F. Burdick.

[illegible]

WESTERN METROPOLIS, H. S. Quick, commandant.

[illegible]

JOHN H. LUDWIGSEN, [illegible]

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
[illegible]

[illegible]

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, [illegible]

[illegible] JUNIATA [illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 121 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRE.

[illegible]

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

[illegible]

COHEN M. SORIA, Aux Nos 16 et 18 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

[illegible]

JNO. JANNEY, 140 Commune.

TUNICA.

[illegible] W. S. PIKE [illegible]

J. H. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot Régulier des Attakapas.

[illegible] BIGHORN [illegible]

J. H. CARLIN, Agent, Au No 4 de la rue Tchoupitoulas.

Bâton Rouge.

[illegible] ST. JOHN [illegible]

E. O. MELANCON, 11, rue Conti.

Nouvelle-Orléans, la Côte et Plaquemines.

Le beau bateau à vapeur LIZZIE TAYLOR. Capitaine ALLEN JUMEL, Commis V. ANDRY, Jr, et H. E. DUFFEL.

[illegible]

SINNOTT & ADAMS, Agents.

[illegible] BART ABLE. [illegible]

SINNOTT & ADAMS, Agents, No 11 Commercial Place.

Bayou Lafourche Packet Company.

HENRY TETE.

[illegible]

LIZZIE HOPKINS, [illegible]

[illegible] EMPIRE [illegible]

Pour Brême.

[illegible] CONSTANTIA [illegible]

ED. F. STOCKMEYER & CO. No. 42 rue Union.

Pour Amsterdam.

[illegible]

W. B. BUDDENDORFF & SON, 8, rue Carondelet.

POUR GÊNES.—[illegible] "BRIDGEPORT" [illegible]

W. B. BUDDENDORFF & SON, 8, rue Carondelet.

A. CARRIERE & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No 42 rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barri [illegible]

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

J. B. HUBBARD.

Marchand de meubles, [illegible]

SPÉCIALITÉ de meubles de salon, salle à manger, et chambre à coucher [illegible]

Chaux—Chaux "Cape" de Richards.

D'AUTRES fabricants [illegible] RICHARDS [illegible]

NEWTON RICHARDS, No 35, rue Natchez.

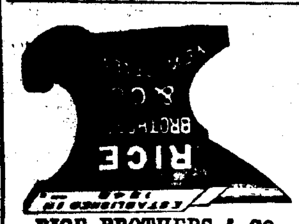

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 29 et 31 de la rue du Camp.

[illegible]

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, [illegible]
FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS.
[illegible]

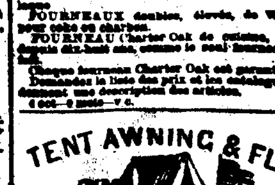

J. C. MILLER,

Successeur de

CASSIDY & MILLER

No 107 de la rue Poydras, Nlle-Orléans.

[illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.......RUE ROYALE.......13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

[illegible]

Le Dr. [illegible] DENTISTE [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

[illegible]

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible] Le Dr. GEO. F. MALONEY, [illegible]

Charbon! Charbon!

P. & E. DE VERGES,

Bureau: No 24 1/2 de la rue Carondelet.

[illegible]

BEALS & LAINE,

—Marchands de—

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

[illegible]

H. & C. TYLER,

Au No 9 de la rue Carondelet,

Livrent du charbon de PITTSBURG, de l'ANTHRACITE et du CANNEL aux plus bas prix du marché.

McCLOSKEY, BIGLEY & CO.,

Marchands de Charbon,

Bureau: No 108 DE LA RUE GRAVIER.

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL anglais et Peytona.

W. G. COYLE & CO.,

Marchands de Charbon.

Bureau—Au No 125 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Maison établie en 1850.

F. T. FIELD,

[illegible]

Charbon, Charbon, Charbon.

R. D. WOOD & BROS.,

[illegible]

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME

EST LE

Meilleur Stimulant Tonique.

[illegible]

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Oostendyk,

Seul Agent au Sud.

No 22 rue Tchoupitoulas.

J. SAGET

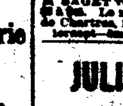

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient d'arriver d'Europe [illegible]

JULIUS LOEFFLER,

42.......RUE ROYALE.......42

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. [illegible]

GRAND DEPOT DE LA

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

CHEZ MM.

QUEYROUZE & BOIS

[illegible]

LAURENT LACASSAGNE, Agent.

E. H. REYNES & BRO.,

[illegible]

CHANGE sur Paris et Londres. [illegible]

J. FEUILLAN,

DE PARIS,

DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,

No 64 RUE BOURBON, NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]

Chaudières à Sucre du Tennessee,

[illegible]

R. E. LAVILLEBEUVRE, [illegible]